



Coyolles, le 5 mai 2020.

8 mai 1945

75 ans

8 mai 2020

Madame, Monsieur,

Pour la cérémonie du 8 mai 2020, étant donné le caractère fédérateur de la commémoration et la proximité de la date de l'allègement du confinement, le gouvernement a décidé de maintenir les cérémonies en format restreint. en limitant la participation au Maire, aux conseillers municipaux nouvellement élus le 15 mars 2020 et au porte-drapeau. Ceci sera le premier acte officiel des nouveaux conseillers. Ce 8 mai, nous allons célébrer le 75^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Grâce aux Forces Françaises Libres et aux Combattants de la Résistance, la France appartenait au camp des vainqueurs.

Le 8 mai 1945 constituait non seulement la victoire de certaines nations sur d'autres, mais aussi la victoire des valeurs humanistes et démocratiques sur une idéologie raciste et criminelle.

Pour que nos enfants ne puissent vivre de telles horreurs, veillons à garder vivant le souvenir de ces années terribles.

Le Maire et les Conseillers Municipaux regrettent qu'au vu des événements, vous ne puissiez assister au dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Sincèrement vôtre,



Pour les Conseillers Municipaux,
Le Maire,
Robert Nélaton.

